

Smitu : le ras-le-bol « des communes isolées »

Dix communes du Nord mosellan ont envoyé un courrier au président du Syndicat mixte des transports urbains Thionville Fensch pour exprimer leur ras-le-bol face à l'augmentation de leur participation à l'offre de transport du territoire. Un comité syndical est prévu demain.

• LE 02/04/2019 A 05:00



Photo HD S'estimant lésées, Bertrange, Boulange, Cattenom, Entringe, Escherange, Guénange, Hettange, Kanfen, Ottange et Volmerange disent « attention ». Photo RL /Pierre HECKLER

Bertrange, Boulange, Cattenom, Entringe, Escherange, Guénange, Hettange, Kanfen, Ottange et Volmerange disent « attention ».

Dans un contexte où la TransFensch et le Syndicat mixte des transports urbains (Smitu), autorité qui gère le réseau de bus du Nord mosellan, vit une période troublée, ces dix communes situées dans la zone périurbaine de Thionville s'interrogent sur l'effort qu'elles doivent faire en matière de contribution financière.

« Au cours de la réunion du conseil prévue le 3 avril, les délégués seront notamment appelés à examiner les documents budgétaires mais aussi les contributions des communes et des EPCI membres du Smitu. A la lecture de ces documents, nous avons fait le constat que les contributions d'une très grande majorité des communes dites « isolées » ont sensiblement augmenté à l'exception de la commune de Gandrange, écrivent les maires des communes revendicatrices au président du Smitu, Roger Schreiber. Ces augmentations sont la traduction de l'application des critères votés lors de la séance du 4 avril 2011, à savoir : la population, l'offre de transport et le potentiel fiscal. »

Ce qu'elles constatent sur le réseau : « L'offre de transport a fortement diminué et le service rendu connaît de réels problèmes sur certaines lignes dites périurbaines. Nous avons bien noté que d'année en année, le comité syndical, devant les difficultés à trouver un juste équilibre dans la prise en compte des critères, a fait le choix de s'affranchir de l'application de ces derniers et de maintenir les montants dus par chaque collectivité dans le cadre d'un consensus approuvé à l'unanimité et ce en attendant une large réflexion sur le calcul des contributions. »

Du coup, elles demandent « de repousser l'examen du point relatif aux contributions des communes et des EPCI à une date ultérieure, ce qui n'empêchera en rien d'examiner le budget dans la mesure où les crédits relatifs aux contributions prévues au BP 2019 ne sont pas remis en cause puisqu'ils sont identiques à ceux de 2017 ». Les débats de mercredi promettent d'être vifs. E.C.